

10/10/22 : compétition
reportée au 9 novembre 2022

AP CHAMPIONNAT TERRITORIAL DE SURF EQUIPE
Mercredi 12 OCTOBRE 2022 à PLOUHARNEL
Reports possibles aux mercredis ~~19/10/22~~ et 9/11/22



Ces informations peuvent toujours évoluer. Avant chaque compétition territoriale, il est donc important de **CONSULTER REGULIEREMENT le SITE INTERNET de l'UGSEL BRETAGNE** pour s'informer en temps réel jusqu'à la veille de la compétition.

Date limite des championnats départementaux pour le <u>29 et 56</u> :	Mercredi 5 octobre 2022
Date limite des inscriptions pour le <u>22 et 35</u> :	Jeudi 6 octobre 2022
LIEU :	Plage de Mané Guen – PLOUHARNEL (56)
RESPONSABLE DE LA COMPETITION :	Philippe LE LEANEC – 06.62.32.74.78 à contacter en cas de souci le jour de la compétition Etablissement : Notre Dame Jean Paul 2 PLOEMEUR
RESPONSABLE DE L'ORGANISATION :	Emmanuel GUERIN – 06.87.10.21.65 Directeur régional de l'Ugsel Bretagne
RENDEZ-VOUS :	10 h 00
COMPOSITION DU JURY	10 h 15
DEBUT DE COMPETITION :	10 h 30
FIN DE COMPETITION :	16 h 30

Pour participer aux compétitions dans les meilleures conditions, IL EST IMPORTANT DE LIRE ATTENTIVEMENT L'ORGANISATION GENERALE de l'Ugsel et les CONSIGNES SPECIFIQUES A LA DISCIPLINE disponibles sur le site internet de l'Ugsel Bretagne.

LICENCE SPORTIVE : Se référer à l'article 7 des règlements généraux sportifs de l'Ugsel 2022/2023. En substance, cet article rend la licence Ugsel OBLIGATOIRE et présentation sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement lors des championnats et fera office d'accréditation pour l'année scolaire. Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.

LICENCE ENCADRANT : Se référer à l'article 9 des règlements généraux sportifs de l'Ugsel 2022/2023. En substance, cet article rend OBLIGATOIRE la licence encadrement délivrée à titre gratuit par son comité pour tout participant encadrant (prof EPS, personne participant à l'animation de l'AS, accompagnateur ponctuel) à une compétition ou rencontre UGSEL. Cette licence doit pouvoir être présentée sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement et fera office d'accréditation pour l'année scolaire.



REGLEMENT TERRITORIAL :

Du fait de l'organisation d'une rencontre nationale, le règlement territorial s'adapte au règlement national en laissant libre la composition d'une équipe mixte ou pas.

Tous les élèves participent au jugement (1 série au minimum par personne). Exemple : la série 1 est jugée par les surfeurs de la série 3.

LE FREE SURF EST TOTALEMENT INTERDIT PENDANT LA COMPETITION.

INSCRIPTIONS : Usport **OBLIGATOIRE** du fait de l'aspect qualificatif au national de RAID.
Faire TOUT CE QU'IL EST POSSIBLE pour que la REMONTEE DES ELEVES de l'établissement sur GABRIEL SOIT FAITE AVANT LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION.
En cas de souci, ne pas hésiter à contacter le secrétariat du comité.

Participation / Qualifications :

- ✎ Pour le Finistère et le Morbihan, les qualifications se font à l'issue des compétitions départementales selon les quotas en vigueur. **En cas de demande de QE, s'adresser directement à ces secrétariats départementaux avant les compétitions départementales.**
- ✎ Pour les Côtes d'Armor et l'Ille et Vilaine, les engagements doivent se faire sur USPORT directement au niveau territoire. Pour tout souci d'inscription, contacter directement ces secrétariats départementaux.
Date limite d'inscription : Jeudi 6 OCTOBRE 2022.

MODIFICATION DE COMPOSITION D'EQUIPE :

Il est impossible de modifier les compositions d'équipes sur Usport.

Dans ce cas, il faut signaler le plus tôt possible la ou les modifications de noms au secrétariat de l'UGSEL Bretagne par courriel : ugsel.bretagne@e-c.bzh en utilisant l'imprimé prévu à cet effet, également disponible sur le site internet de l'Ugsel Bretagne.

Le secrétariat transmettra l'information aux organisateurs de la compétition.

Pour ces remplaçant(e)s non-inscrit(e)s sur Usport, prévoir une attestation signée du chef d'établissement précisant que ces élèves sont bien inscrit(e)s dans l'établissement.

Jury : La compétition sera jugée par les élèves et/ou les professeurs d'EPS.
Chaque compétiteur doit juger au minimum 3 séries dans sa journée.

Matériel :

Les surfeurs inscrits à cette compétition doivent posséder leur propre matériel de type shortboard (**maxi 7'**).

DISCIPLINE - PROPRETE :

**PAR RESPECT des PERSONNES et des SITES mis à disposition de l'Ugsel,
TOUS LES ADULTES RESPONSABLES D'ELEVES**

doivent veiller au comportement correct des jeunes présents et au maintien de la PROPRETE DES LIEUX

Divers : Prévoir le pique-nique.

ugselbretagnesurféquipeugselbretagnesurféquipeugselbretagnesurféquipe

RENCONTRE NATIONALE :

Date limite des championnats territoriaux :	CTN en novembre 2022 pour déterminer cette date
DATES :	MAI 2023
LIEU :	COMITE 85 (à confirmer)

Le mode de qualification et les renseignements seront communiqués ultérieurement.

DEPLACEMENT A LA RENCONTRE NATIONALE :

L'Ugse Bretagne n'organise pas de déplacement à cette rencontre nationale.
Se rapprocher de son comité départemental ou d'autres établissements participants.

ugselbretagnesurféquipeugselbretagnesurféquipeugselbretagnesurféquipe

<p>Secrétariat UGSEL Bretagne : 7 rue Jules Verne – CS 30222 – 22002 SAINT BRIEUC Cedex 01 Tél : 02.96.21.06.30 – Courriel : ugsel-bretagne@ugsel-bretagne.org – Site : http://www.ugsel-bretagne.org Ugse nationale – Site : http://www.ugsel.org</p>
--